

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

CPE

**VOTONS
POUR**



éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires

UNE AUTRE

ÉCOLE

UNE AUTRE

SOCIÉTÉ

C'est sur les CPE que pèse quotidiennement la lourde tâche de pallier le manque de moyens. L'augmentation des tâches administratives souvent inutiles et chronophages et les pressions des chef-fes d'établissement génèrent une dégradation de nos conditions de travail. Trop souvent, la hiérarchie nous impose de prioriser des projets afin de satisfaire aux consignes ministérielles alors qu'ils ne répondent pas aux besoins du terrain. SUD éducation défend l'autonomie des CPE dans la définition de leur rôle éducatif. Par ailleurs, les chef-fes d'établissement

nous délèguent de plus en plus leur compétence de gestion de l'équipe de Vie scolaire. Les CPE deviennent sans le vouloir, et sans en avoir le droit, une hiérarchie intermédiaire entre les AED et la direction. Enfin, l'annualisation du temps de travail nous impose un temps de travail hebdomadaire trop élevé et nous devons nous battre pour récupérer nos heures supplémentaires non payées. Pour SUD éducation, la question de notre temps de travail doit devenir un enjeu majeur pour les années à venir afin d'obtenir un temps de service adapté à nos missions.

2018 - 2022 NOS ACTIONS

- SUD éducation a porté les revendications des personnels en matière de création de postes en les accompagnant en audience, en soutenant leurs courriers, en appelant à des mobilisations : à la rentrée 2022, 300 postes de CPE ont finalement été créés, mais c'est insuffisant.

accompagnement des collègues en cas de retraits de salaire contraires aux règles alors en vigueur...

- Engagé pour la justice climatique, SUD a soutenu les grèves de la jeunesse pour le climat et a également mis en place une

- Accompagnement des victimes de violences sexistes ou sexuelles : SUD a formé en 4 ans plusieurs milliers de collègues à identifier et combattre les violences sexistes et sexuelles au travail et a accompagné des dizaines de collègues pour faire reconnaître les agressions, obtenir la protection fonctionnelle et condamner les agresseurs.



- En participant à construire un mouvement de grève reconductible et interprofessionnel, SUD a participé à empêcher la promulgation de la réforme des retraites. Celle-ci aurait été tout particulièrement défavorable aux enseignant-es.

boîte à outils afin d'agir concrètement dans nos établissements. C'est ainsi la végétalisation de plusieurs cours d'établissements qui a été obtenue.

- Dans les CHSCT, SUD a agi pour contraindre l'employeur à appliquer la loi et à agir pour reconnaître les situations et protéger les collègues.

- Durant la crise sanitaire et notamment le premier confinement les équipes de SUD sont restées mobilisées : mise en place de FAQ, ressources, réunions d'information en ligne,

- SUD éducation se bat pour une école réellement inclusive, notamment aux côtés des personnels AESH, pour défendre leurs droits et les conditions d'accompagnement des élèves en situation de handicap Les mobilisations, impulsées par SUD, ont permis l'obtention d'avancées avec le passage d'AVS au métier d'AESH et la CDIsation en 2014, puis la grille indiciaire en 2021. Cependant, cela est loin d'être satisfaisant : il faut gagner un vrai statut pour les AESH et des conditions d'accompagnement des élèves en situation de handicap à la hauteur des enjeux.

NOS ÉLU·ES S'ENGAGENT

Les élu-es SUD éducation s'engagent à :

- Porter les valeurs défendues par SUD éducation
- Garantir l'égalité de traitement des collègues et lutter contre les passe-droits
- Relayer les revendications des établissements en lutte
- Se faire les porte-paroles des collègues dans les instances
- Rédiger des comptes-rendus réguliers et vous informer largement
- Défendre les personnels dans les commissions disciplinaires, dans le respect des valeurs de SUD éducation (anti-racisme, anti-sexisme, anti-LGBTIphobie...)
- Se former afin de défendre au mieux les collègues
- Ne tirer aucun avantage personnel de leur mandat

La charte complète sur : sudeducation.org/sud-education/statuts/charte-elu-es-sud

MODE D'EMPLOI

OÙ JE VOTE ?

Pour les enseignant-es titulaires :

- CSA ministériel (tous les personnels du ministère)
- CSA académique (tous les personnels de l'académie)
- CAPA académique (tous les personnels titulaires du 2^d degré de l'académie)
- CAPN (tous les personnels titulaires du 2^d degré du ministère)

Pour les enseignant-es non titulaires :

- CSA ministériel (tous les personnels du ministère)
- CSA académique (tous les personnels de l'académie)
- CCP des personnels d'enseignement et d'éducation (toutes et tous les enseignant-es et CPE contractuel-les de l'académie)



COMMENT JE VOTE ?

1 Accès au portail élection

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022>

- Réception d'un mail sur l'adresse professionnelle pour accéder au portail électeur.
- Il est alors demandé de créer un mot de passe, de le confirmer et de créer une question « défi » qui pourra servir en cas d'oubli du code de vote.
- En cas d'oubli du mot de passe du portail élection ou de non-réception du lien, le bouton réassort renvoie un mail sur la boîte professionnelle.

2 Accès à l'espace de vote

- En cliquant « Je vote » après l'ouverture du scrutin depuis le portail élection.
- Puis en saisissant le code de vote figurant sur la notice individuelle de vote remise sur le lieu de travail.
- Je vote SUD éducation aux 4 scrutins.

En cas d'oubli, plusieurs procédures de réassort existent.



En savoir plus

Membres de l'Union syndicale Solidaires, nous défendons une autre vision du syndicalisme, fondée sur la démocratie à la base et l'autogestion dans la vie du syndicat. SUD éducation se bat au quotidien pour une école publique, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice.

Union syndicale
Solidaires





SUD éducation est un syndicat intercatégoriel

qui s'efforce d'unir les revendications des personnels de la maternelle à l'université, dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités et tous les services. Nous portons un syndicalisme de lutte qui défend les droits des personnels sans compromission avec la hiérarchie.

VOTER SUD **C'EST VOTER POUR...**



L'augmentation des salaires pour toutes et tous.



La fin de l'annualisation avec le retour à des maxima hebdomadaires de 35 heures toutes tâches confondues.



Le recrutement de personnels et la titularisation des collègues contractuel-es afin de ne pas dépasser 200 élèves par CPE et la création massive de postes d'AED.



La reconnaissance et la protection de notre statut garantissant une véritable autonomie professionnelle vis à vis des injonctions hiérarchiques.



Une formation initiale et continue ambitieuse.



Une véritable politique de lutte contre les violences sexuelles et sexistes au travail.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

VOTONS POUR **UNE AUTRE | UNE AUTRE** **ÉCOLE | SOCIÉTÉ**